



Réserve Naturelle GORGES DE DALUIS

Pour en savoir plus

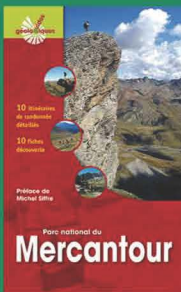
N'hésitez pas à visiter :

- le point Agrotourisme de la coopérative agricole de Guillaumes,
- les offices de tourisme de Guillaumes et de Valberg,
- la maison Valbergane (Parc national du Mercantour).

N'hésitez pas à vous procurer le guide géologique du Mercantour (Omniscience, 2013)

Avec ses itinéraires de randonnée détaillés, dont celui du sentier du Point Sublime, vous pourrez vous instruire tout en marchant.

Compagnons idéaux de vos balades en solitaire ou en famille, les **guides géologiques** sont une façon originale de découvrir les paysages de France, en randonnée tout en apprenant ! Car savoir lire un paysage à travers son relief, ses roches, sa végétation, savoir décrypter l'empreinte de son histoire, c'est mieux comprendre ce qui en fait sa nature.



N'hésitez pas à contacter

L'antenne Alpes-Maritimes de la LPO PACA
LPO PACA
5 rue Saint-Michel
06140 Vence
04.93.58.63.85
alpes-maritimes@lpo.fr

Rédacteurs: Tangi Corveler,
Marie-Clélia Godgenger, Héroïse Granier,
Gilbert Mari, Stéphanie Oudin et Patrice Tordjman.
Réalisation: Omniscience.
Maquette et composition: Julie Berger.
Impression: Trulli Imprimerie, Vence.

Papier recyclé 100%

Ne pas jeter sur la voie publique



DEPART CIRCUIT D'AMEN

Depuis Guillaumes, partir en direction de Nice, après la longue ligne droite, se garer à droite sur le parking du pont des Roberts. Le sentier part de l'autre côté de la route.

DÉPART DU CIRCUIT DU POINT SUBLIME

De Pont-de-Gueydan, remonter la vallée du Var en direction de Guillaumes jusqu'à entrer dans le domaine des Roches rouges. Se garer à gauche sur le parking réservé aux randonneurs du pont de Berthéou.



Le viaduc de Berthéou
© Patrice Tordjman

le circuit du POINT SUBLIME

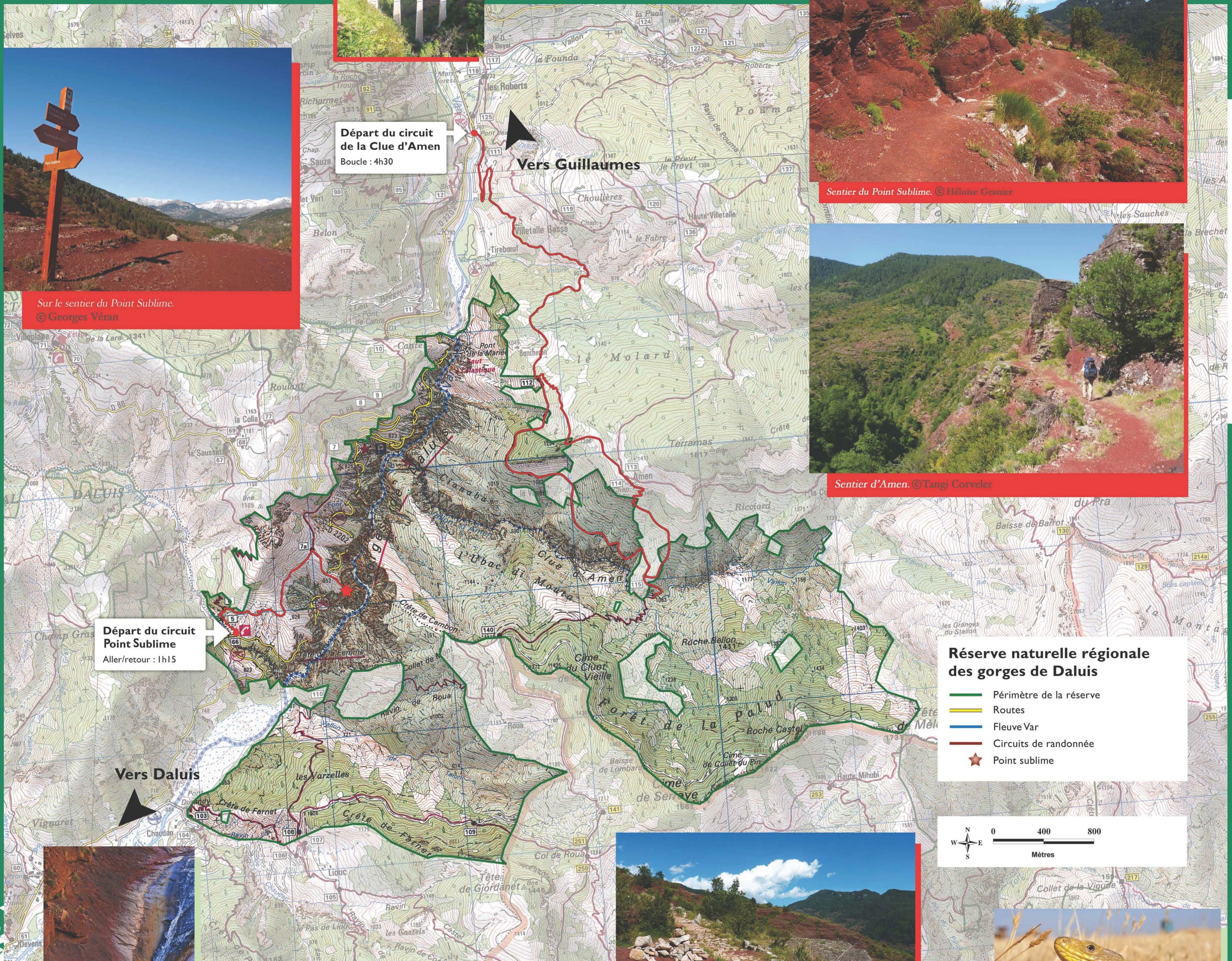
Difficulté ☆

4 km
1h15
+ 150 m

le circuit d'AMEN

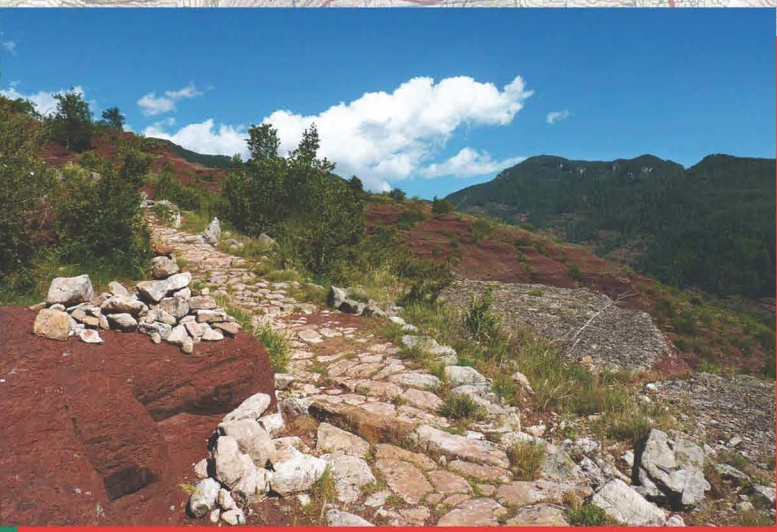
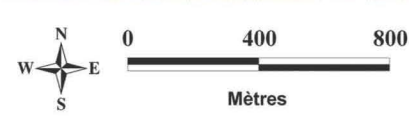
Difficulté ☆☆

11 km
4h30
+ 600 m



Réserve naturelle régionale des gorges de Daluis

- Périmètre de la réserve
- Routes
- Fleuve Var
- Circuits de randonnée
- ★ Point sublime



Des blocs de quartzite ont été utilisés pour le pavement du chemin
(sentier du Point Sublime). © Héroïse Granier



Le lézard ocellé, plus gros lézard de France
métropolitaine, est présent dans les gorges de
Daluis. © Patrice Tordjman

Informations pratiques

Difficulté Par temps humide, les sentiers peuvent être glissants. Ces randonnées ne sont pas difficiles et conviennent à des niveaux moyens.

Saisons Toute saison, quand il n'y a pas de neige. Nous conseillons ces balades d'avril à novembre. Il peut cependant faire très chaud en été (pratiquement pas d'ombre sur les parcours).

Qu'est-ce qu'une Réserve naturelle régionale ?

Les réserves naturelles peuvent être nationales, régionales ou corses, selon leur création respectivement par l'État, les régions ou la collectivité territoriale de Corse. Il s'agit d'une garantie de préservation des habitats et des espèces d'un site naturel par la mise en place d'une gestion raisonnée des activités.

Elles poursuivent trois missions indissociables :

protéger les milieux naturels, ainsi que les espèces animales et végétales et le patrimoine géologique, **gérer** les sites, **sensibiliser** les publics. Depuis 2002, la création d'une RNR est une compétence dans le domaine de l'environnement attribuée aux régions.

Le dispositif de création d'une Réserve naturelle régionale fonctionne sur la base d'un consensus à obtenir avec les propriétaires concernés. Il est alors possible d'établir une réglementation adaptée à chaque site et de maintenir les usages existants (agricoles, pastoraux, cynégétiques, halieutiques, récréatifs), dans la limite de la protection des milieux.

Réglementation

Ce site est un espace protégé, merci d'en respecter la réglementation.



Délibération n°12-1286 du 29 octobre 2012
du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Réserve naturelle régionale des gorges de Daluis

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ensemble des réserves nationales et régionales participent aux côtés des parcs naturels régionaux, des parcs nationaux, des réserves de biosphère, des espaces naturels sensibles départementaux et des sites propriétés du Conservatoire du littoral à la constitution d'un vaste réseau d'espaces protégés et au maintien d'une trame verte et bleue, à la mise en œuvre de la Stratégie globale pour la biodiversité (SGB).

Le projet de création de la Réserve naturelle régionale (RNR) des gorges de Daluis est né de la rencontre entre la Communauté de communes de Cians Var, la Ligue pour la protection des oiseaux PACA et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui, d'un commun accord, souhaitent préserver et valoriser la qualité de ce patrimoine naturel remarquable.

Leur intérêt commun sur cet espace d'exception a ainsi conduit la région PACA à délibérer favorablement au classement du site en RNR le 29 octobre 2012, donnant naissance à la première réserve naturelle des Alpes-Maritimes et à la sixième de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour une durée de 12 ans renouvelables.

Par arrêté du président du Conseil régional en date du 9 janvier 2013, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et la communauté de communes de Cians Var ont été désignées gestionnaires du site. Leur première mission est d'élaborer un plan de gestion, véritable feuille de route des actions à entreprendre pour protéger durablement le patrimoine des gorges.

Un comité consultatif a également été créé et comprend des représentants du territoire et des diverses structures concernées. Ce comité est chargé de donner un avis sur le fonctionnement de la réserve.

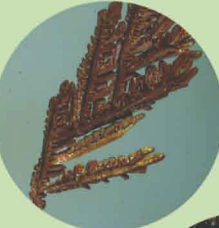
D'une superficie totale de 1 082 hectares répartis entre les communes de Guillaumes et Daluis, cette nouvelle réserve répond ainsi à la nécessité de conservation d'un patrimoine naturel exceptionnel – pas seulement faunistique et floristique mais également géologique et minéralogique – et au besoin de création d'une identité de territoire autour des emblématiques gorges de Daluis.



Impacts de gouttes de pluie fossiles.
© Patrice Tordjman



< Les calissons du Daluis, une forme d'érosion très particulière à ne pas mettre entre toutes les dents !
© Patrice Tordjman



Dendrites de cuivre natif >
© Robert Vernat



La chemise carénée de Lécrovet, symbole de l'activité minière du 13^e siècle.
© Gilbert Mari



Débit en frites ou crayons.
© Patrice Tordjman



Stalactites d'hydroxyde de cuivre.
© Pierre Rabaud

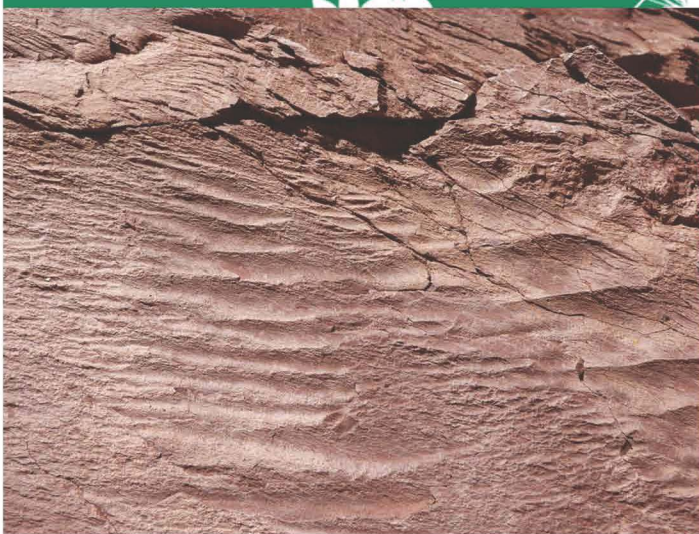


Des pélites rouges avec parfois des intercalations de pélites vertes. Au-dessus, la barre rocheuse de Muschelkalk.
© Patrice Tordjman

Une réserve géologique

De couleur lie-de-vin, ces roches si particulières, qui font la spécificité des gorges de Daluis, sont appelées **pélites**. Il y a plus de 250 millions d'années, des cendres volcaniques et des sédiments fins, principalement argileux, issus du démantèlement d'une chaîne de montagnes, se sont déposés dans des bassins en extension, peu profonds, lacustres ou lagunaires, du type de l'actuel rift est-africain. Le climat tropical très chaud et humide qui régnait alors a imposé des conditions d'**oxydation** très fortes mais fluctuantes, ce qui se retrouve dans la teinte des roches : rouge quand l'oxydation du fer est la plus forte, vert quand elle l'est moins.

Le débit très particulier en petites plaquettes ou en baguettes de ces roches est lié aux énormes contraintes de pression et de température auxquelles elles ont été soumises lors de la formation des Alpes, 200 millions d'années plus tard. D'autres formes géologiques particulières participent à faire des gorges de Daluis un lieu unique. Les **mud-cracks**, ou fentes de dessiccation, sont des formations en polygones issus du dessèchement à l'air libre des dépôts argileux. Les **ripple-marks**, ou rides de courant, sont générées par la circulation de l'eau en surface des sédiments. On trouve aussi des gouttes de pluie fossilisées... Toutes ces formes sont autant de témoins d'un passé géologique de plus de 250 millions d'années !



Ripple-marks. ^
© Marie-Clélia Godgenger

Mud-cracks. v
© Patrice Tordjman



Les chauves-souris, emblèmes de la vallée du Haut-Var

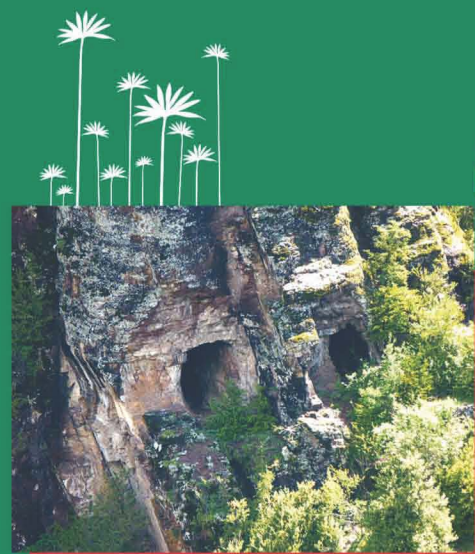
Le territoire de la réserve se trouve en partie situé sur le site Natura 2000 des Entraunes et de Castelet-lès-Sausses / Gorges de Daluis. Il est reconnu au niveau européen pour son importance dans la conservation des chauves-souris. Le paysage de pélites, de forêts âgées et de pelouses ouvertes offrent une grande diversité de gîtes et de terrains de chasse pour les 25 espèces de chauves-souris qui comptent ces sites Natura 2000.

Un patrimoine minéralogique unique

L'histoire géologique complexe des pélites de ce massif a eu pour conséquence de former de multiples minéralisations sous forme de filons au sein de la roche. Ces concentrations métalliques, toutes liées à la présence du cuivre, ont révélé **des minéraux uniques au monde** ! Près d'une soixantaine d'espèces de minéraux ont été recensées dans les mines de Roua, dont certaines très rares et d'autres nouvelles pour la science. Qu'ils soient de couleur vert émeraude, vert bouteille ou encore vert pistache, ces nouveaux minéraux sont au nombre de huit.

On peut citer la gilmairite ou la rouaïte qui portent respectivement les noms de leur découvreur et de leur lieu de découverte. Ils ont assuré au secteur une **renommée internationale** sur le plan minéralogique. La réserve a ainsi pour objet non seulement la conservation de la biodiversité mais également la **préservation de ce patrimoine unique**.

La présence de filons cuprifères (filons de cuivre) dans le massif du dôme de Barrot, notamment dans les gorges de Daluis, explique les nombreuses prospections et exploitations minières dans la région. Les premières ont été datées au Chalcolithique, première période de la protohistoire. Les lieux recèlent de nombreux témoignages laissés au fil des siècles par les activités minières.



Entrée double des anciennes mines de cuivre de Roua. © Patrice Tordjman



La joubarbe à toile d'araignée est une plante hôte de l'apollon.
© Tanguy Corvellec



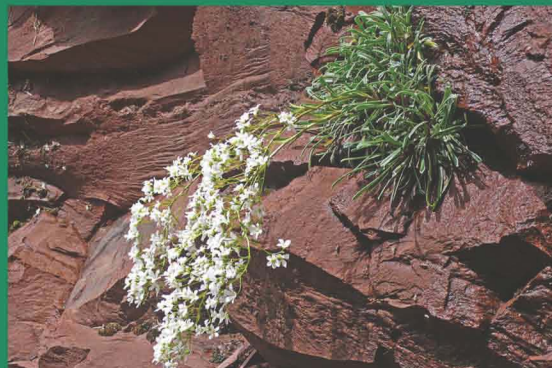
Au fond de cette gorge, coule le Var.
© Patrice Tordjman

La diversité floristique

Le substrat rocheux particulier des gorges, le gradient d'altitude et la position du site au carrefour des séries de végétation supraméditerranéenne et montagnarde explique la **grande diversité floristique** des gorges de Daluis.

On recense sur le site au moins trois espèces végétales protégées au niveau national et dix espèces présentant un intérêt patrimonial (espèces rares, en limite d'aire ou endémiques).

Véritable symbole de cette flore rupicole, la **saxifrage à feuille en languettes** (*Saxifraga lingulata*) orne, à la fin du printemps, les falaises des gorges de ses magnifiques grappes de fleurs blanches.



Magnifiques saxifrage en fleurs.
© Jean-Louis Cossa



Cordulégastre bidenté.
© Andrea Hallgass



Marbrée des pélites.
© Emmanuelle Champion

Une faune exceptionnelle

Les gorges de Daluis abritent plusieurs **espèces endémiques**, c'est-à-dire que l'on ne trouve nulle part ailleurs. C'est par exemple le cas de deux espèces d'escargots : le marbrée des pélites (*Macularia saintivési*) et le maillot des pélites (*Solatopupa cianensis*).

D'autres espèces, comme le spéléropès de Strinati (*Speleomantes strinati*), ont une aire de répartition très restreinte. Celui-ci ne se trouve que dans les Alpes-Maritimes, dans quelques stations dans les Alpes-de-Haute-Provence et en Ligurie. Dans les gorges de Daluis, il est en limite Nord-Ouest de son aire de répartition mondiale. Ce petit amphibien, qui ressemble à une salamandre, est une espèce que l'on retrouve dans un habitat riche en anfractuosités où l'hygrométrie est souvent élevée, telles que les forêts humides ou les cavités souterraines.

Les oiseaux sont aussi largement représentés et si vous levez les yeux, vous pourrez peut-être observer des rapaces tels que l'aigle royal, le faucon pèlerin ou le circaète Jean-le-Blanc. Parmi les espèces remarquables des falaises on peut également mentionner le grand-duc d'Europe ou le tichodrome échelette, espèce rare des rochers aux ailes teintées de rouge.

Apollon.
© Tanguy Corvellec



Réserve Naturelle
GORGES DE DALUIS

Ces espèces sont directement **menacées** par la disparition des gîtes et des terrains de chasse favorables ainsi que par le dérangement au cours des périodes sensibles (reproduction et hibernation).



Femelles de petits rhinolophes avec leurs jeunes de l'année. © Thierry Poirel



Tichodrome échelette.
© Francesco Veronesi